



AVIS PUBLIC / PUBLIC NOTICE

AVIS DE PROMULGATION est donné par la soussignée, Sarah Bertrand, Directrice générale / Secrétaire/trésorière de la municipalité de Campbell's Bay;

QUE lors de la séance régulière tenue le 7 mai 2019 le conseil a procédé à l'adoption du règlement intitulé :

RÈGLEMENT NUMÉRO 102-19 INTITULÉ RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 176 000\$ ET UN EMPRUNT DE 176 000 \$ POUR L'ACHAT, L'INSTALLATION ET L'AMÉNAGEMENT DE JEUX D'EAU DANS LE PARC DE LOISIR ET SPORT

QUE ce règlement no 102-19 a été approuvé par la Direction générale des finances municipales du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) le 15 juillet 2019.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau de la Municipalité de Campbell's Bay sis au 59, rue Leslie, Campbell's Bay, Québec.

Le règlement entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à Campbell's Bay, ce 26 jour du mois d'août 2019.

Sarah Bertrand
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

NOTICE OF PROMULGATION is hereby given by the undersigned, Sarah Bertrand, Director General / Secretary-treasurer for the Municipality of Campbell's Bay;

THAT at a regular meeting held on May 7 2019 the council of the Municipality of Campbell's Bay adopted the following By-Law:

BYLAW NO 102-19 TO PRESCRIBE AN EXPENDITURE OF \$176,000 AND A LOAN OF \$176,000 FOR THE PURCHASE, INSTALLATION AND DEVELOPMENT OF A SPLASHPAD IN THE SPORT AND RECREATION PARK;

THAT this bylaw no 102-19 was approved by the *Direction générale des finances municipales* of the *Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation* on July 15th 2019.

Persons interested will be able to consult the By-Law at the municipal office situated at 59 Leslie Street, Campbell's Bay (Québec) during regular business hours.

This By-Law will come into force on the day of the publication of the present notice.

Given in Campbell's Bay on the 26th day of August 2019.

Sarah Bertrand
Director General/Secretary-treasurer

Certificat de publication

Je, soussignée Sarah Bertrand, Directrice générale de la Municipalité de Campbell's Bay, certifie sous mon serment d'office d'avoir publié l'avis public susmentionné, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil municipal, le 26 août 2019, entre 9 h et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 26 août 2019

Sarah Bertrand
Directrice générale / secrétaire-trésorière